

# regards

# sur...

La revue du Centre Contre les Manipulations Mentales

## Les territoires perdus de la pensée

*DISCERNEMENT  
ESPRIT CRITIQUE  
LIBRE ARBITRE  
LIBERTÉ DE PENSÉE*

*Désinformation  
Fake news  
Croyances  
Superstitions*

*Complotisme  
Anti-vaccins  
Dérives  
sectaires*

# Sommaire

ÉDITO, p 2

## LES TERRITOIRES PERDUS DE LA PENSÉE

Osons penser, p 3

La pensée de café du commerce, p 6

Le complotisme, un mouvement sectaire parmi tant d'autres ? p 8

Régression, p 12

Lu dans la presse : Hypnose, méditation, coaching... : comment repérer et se protéger des abus, p 15

## DROIT

Le juriste campé à la frontière des territoires perdus de la pensée, p 17

Lu dans la presse : Protection de l'enfance : la loi adoptée par le Sénat, p 20

## À PROPOS DES 40 ANS DE L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT EN FRANCE, p 21

## Bureau du CCMM National

Président :  
Francis Auzeville

Vice-présidents :  
Frédéric Budon  
Francine Caumel

Secrétaire générale :  
Claude-Gabrielle Thomas

Trésorière  
Annie Guibert

CCMM - Centre Contre les Manipulations Mentales  
42-52 rue de la Py - 75020 Paris - Tél : 01 44 64 02 40  
www.ccmm.asso.fr

Directeur de la publication : Francis Auzeville  
Rédacteur en chef : Claire de Berejnikoff-Roseberg  
Secrétaire de rédaction : Claude-Gabrielle Thomas  
Publication enregistrée ISBN : 1769-3330

Maquette, pré-press, impression : Belle Page n°211117  
Crédits photos : CCMM - Belle Page - Pixabay, Pexels, Wikil-  
mage : Elf-Moondance, Aitoff, Geralt, Cottombro, Mohamed  
Hassan, Anher, Philipp Fakenhagen

Pandémie, réchauffement climatique. Les conséquences humaines et environnementales sont perceptibles à l'échelle planétaire. Notre monde perd l'esprit. Nous le constatons tous un peu chaque jour. Les esprits s'échauffent, dans un mélange d'agitation, de confusion, d'incohérence, de désinformation et de manipulation et sans grand respect pour l'Autre.

Nous sommes écrasés par un flot continu de *fake news* et de théories du complot, par la haine ordinaire sur les réseaux sociaux, par la radicalisation des opinions, au quotidien, en famille, dans la rue, dans les médias, au travail...

La crise sanitaire a donné de nouveaux arguments aux mouvements et personnalités qui « s'opposent à la médecine scientifique » et qui tiennent des « discours conspirationnistes », d'après le dernier rapport de la Miviludes.

« *Quelques mouvements religieux* » ont également changé leur discours, « *sur le thème de la punition divine* », explique le rapport. La Miviludes alerte aussi sur un élargissement de « *l'audience des discours conspirationnistes* » provoqué par la crise sanitaire, ainsi que « *l'évolution de plusieurs leaders vers un discours politique subversif* ».

Elle cite notamment le renforcement du mouvement complotiste QAnon, apparu en France en 2018. Un phénomène dans lequel la Miviludes dit ne pas retrouver « *l'ensemble des éléments qui caractérisent l'emprise sectaire* », elle observe néanmoins des « *indicateurs d'une forme d'embrigadement* » et « *certaines caractéristiques de la dérive sectaire* » concernant les agissements de promoteurs français de la mouvance.

Face à ces types de discours, « Si la raison ne triomphe pas, on se met en danger physiquement, collectivement », souligne la journaliste Caroline Fourrest. Saluons la parution d'un nouveau journal, le « Franc-tireur » qui se propose de « combattre pour la raison ». Nous suivrons ce projet avec intérêt et vigilance !

Comment retrouver la raison ? Dans son livre « Rationalité », le psychologue cognitiviste Steven Pinker expose un vibrant plaidoyer pour la raison\*. Le sociologue Gérald Bronner, souligne quant à lui, que « la défense de la rationalité est la plus grande aventure intellectuelle de notre temps ».

Au CCMM, nous sommes convaincus que lutter pour la raison et combattre les dérives sectaires, l'emprise mentale, les obscurantismes, les complotismes, les pensées magiques, c'est défendre la démocratie, les valeurs républicaines, le principe de laïcité en particulier.

Francis AUZEVILLE

\* 4 novembre 2021, Thomas Malher, L'Express.

É  
D  
I  
T  
O



## Osons penser

Par Frédéric Carré, professeur d'histoire

À la manière de Voltaire, imaginons un instant que quelque Huron vienne à porter son regard sur notre société... Ne serait-il pas fort étonné d'y constater que des associations, comme le CCMM doivent y combattre les effets de multiples emprises de manipulation qui portent atteinte à la liberté et à la dignité de la personne humaine ? Notre Huron, parmi tous les paradoxes de la société française, ne manquerait pas de relever le suivant ! Alors que nous sommes les héritiers de l'humanisme, de la Renaissance et du rationalisme des Lumières, l'esprit critique, nécessaire

pour déjouer les phénomènes de manipulations, dont certaines pratiques des mouvements présentant des dérives sectaires ne sont qu'une manifestation extrême ne disparaissent pas mais tout au contraire, se diversifient, de complexifient et prolifèrent. Dans le prolongement de cette navrante considération, notre observateur ingénu ne pourra également que se désoler de constater que les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont souvent utilisées pour manipuler les individus fragiles, alors qu'elles pourraient leur permettre d'accéder aux informations leur donnant la

possibilité de se protéger des emprises manipulatrices.

### **Notre époque est héritière des Lumières**

Dans toutes les sociétés occidentales, la vision du monde dominante découle de profondes révolutions intellectuelles que recouvrent l'humanisme et les Lumières. Le rapport au monde dans les sociétés occidentales s'est construit comme un rapport d'individus dotés de raison à un monde extérieur qui leur est intelligible. Grâce à plus d'un siècle d'école républicaine et de laïcisation de la sphère publique, la France est particulièrement imprégnée de cette vision

globale du monde. L'objectif des Lumières était que les Hommes se libèrent des préjugés, des illusions et des dogmes qui les enchaînaient et les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle – tout du moins ceux que l'institution scolaire a placés au Panthéon de la pensée – voyaient dans l'usage de la Raison le moyen de permettre l'émancipation la plus large possible de l'individu. Alors que dire lorsqu'on constate que des phénomènes de manipulation mentale fleurissent ? Doit-on simplement conclure, comme le font les réactionnaires de toutes les chapelles que les postulats de départ de la pensée des Lumières n'étaient que chimères, qu'il était erroné et dangereux de partir de l'idée que l'être humain est perfectible, et que l'usage de la raison est accessible à tous ? Cette posture, fondamentalement rétrograde et obscurantiste, ne saurait satisfaire l'esprit, et s'avérerait, à l'évidence, stérile. En revanche, il semble utile de souligner que le message des Lumières comporte une dimension essentielle, qu'il est dangereux de négliger.

Kant, philosophe emblématique des Lumières, reprenant la formule du poète latin Horace, nous dit que la devise des Lumières est *Sapere Aude*, que l'on traduit par « Aie le courage d'utiliser ton entendement », ou, de façon plus lapidaire, « Ose penser ». Cette célèbre injonction doit sans cesse nous rappeler que la raison présuppose l'usage de la volonté. En effet, l'usage de la raison n'est ni spontané, ni facile, ni immédiat. Le

projet des Lumières était sans doute moins de sortir l'être humain des ténèbres que de permettre à chacun de pouvoir s'en extirper. Il n'est pas anodin que Kant précise sa pensée en s'appuyant sur une image puisée dans le champ juridique, en nous disant que les Lumières permettent aux hommes de sortir de leur état de minorité. Il s'agit de mettre l'homme en capacité de penser, mais l'acte de penser, intrinsèquement émancipateur, requiert l'usage de la volonté. À négliger cet aspect essentiel, on risque de s'égarer de nouveau dans les ténèbres ?

### **N'oublions-nous pas l'essentiel du message des Lumières ?**

Au crépuscule du siècle des Lumières, pendant la Révolution Française, les Hébertistes, l'une des franges les plus radicales des montagnards, transformèrent les églises en

ce culte. Dans cette logique, les citoyens sont privés de leur capacité d'user par eux-mêmes de leur raison. De façon plus générale, il convient toujours de rester conscient du fait que l'usage de la raison ne se délègue pas. Chacun a le devoir, en tant qu'être humain, de faire usage de son propre entendement. Or, on constate qu'à partir du 19<sup>e</sup> siècle, cet aspect de l'esprit des Lumières n'a sans doute pas suffisamment été entendu. Le corps social, tout en reconnaissant le rôle de la raison, en a laissé l'usage à une forme d'élite du savoir, à différents niveaux (enseignants, scientifiques), à des spécialistes socialement légitimes à faire usage de leur raison. Cette situation contemporaine est bien entendu le résultat de multiples interactions complexes, mais l'école a sans doute une place particulièrement importante dans ces processus.



« temples de la Raison » avant que Robespierre ne cherche à imposer son culte de l'Être Suprême. Cet épisode des troubles qui agitèrent la France en 1793 peut nous faire réfléchir. Diviniser la Raison conduit à instituer un culte à cette dernière, et à générer une caste de servants attachés à

L'éducation, conçue comme transmission de connaissances, tend à accréditer la vision d'un clivage entre ceux qui peuvent penser et la masse. « Le professeur l'a dit, donc c'est vrai », est un réflexe qui s'acquiert à l'école et se perpétue après l'avoir quittée. Ainsi, tout semble se passer comme si en voulant

appliquer le projet kantien, on essayait de faire sortir l'individu de son état de minorité et de lui donner des outils adéquats pour y parvenir sans le placer dans la posture qui lui permettrait de le faire.

En 1576 paraissait le Discours de la servitude volontaire, où Etienne de la Boétie réfutait, au nom de ce que nous nommerions aujourd'hui le principe de dignité de la personne humaine, l'idée que l'on pût librement renoncer à sa propre liberté. De même nous ne pouvons librement renoncer à notre capacité de penser en croyant pouvoir décharger cette tâche sur d'autres. Cette posture, certes confortable, est à proprement parler indigne et immorale.

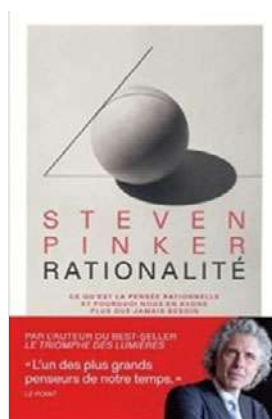
Dans notre société pourtant, de nombreux mécanismes nous incitent à le faire, et cette posture de délégation intellectuelle favorise le succès des entreprises de manipulation à toutes les échelles, dont les dérives à caractère sectaire ne sont qu'une manifestation, particulièrement tragique.

### **Pensée et recherche du bonheur**

Les philosophes des Lumières ont exploré tous les domaines de la connaissance. Dans l'optique des Lumières, la pensée, acte humain par excellence, acte émancipateur et constructeur est la voie qui peut mener chacun de nous au bonheur. Tout ce qui constitue une entrave à l'émergence de cette volonté, quelles que soient les

dénominations qu'on lui donne – dogme, préjugé, déterminisme social – est un frein à l'épanouissement de l'être humain. Ainsi, ce dont il est question en stimulant la volonté de pensée est de permettre à l'individu de découvrir et de réaliser sa propre humanité. Pour prolonger la formule de Kant, on pourrait lancer « Ose penser et donc Ose vivre ».

Pour tous ceux qui comme les membres du CCMM s'engagent dans la défense des libertés et de la dignité humaine, il y a donc grand profit à méditer le cœur du projet des Lumières en gardant toujours à l'esprit que malgré les apparences, nous ne l'avons pas encore pleinement mis en œuvre. ■



### **Rationalité**

Comprendre l'irrationalité du monde et devenir soi-même plus rationnel.

Dans le domaine scientifique, l'humanité ne cesse de progresser. Mais partout ailleurs, elle semble perdre la tête. Comment une espèce capable d'explorer Mars et de développer des vaccins en moins d'un an peut-elle produire autant de fake news et de théories du complot, qui prolifèrent même dans les milieux les plus éduqués ? L'humain est-il un animal irrationnel et incorrigible, victime d'illusions et d'erreurs de raisonnement ? Steven Pinker prend le contre-pied des idées reçues. Non, les humains ne sont pas dominés par leurs instincts. Depuis les chasseurs-cueilleurs, nous sommes dotés d'un cerveau capable de résoudre des problèmes complexes. Au cours des millénaires, l'espèce humaine a ainsi mis au point des outils de raisonnement d'une extraordinaire efficacité. Le problème, c'est que personne, ni aucune école, ne nous apprend à raisonner. Et qu'il ne suffit pas d'être intelligent pour être rationnel !

**Auteur :** Steven Pinker – **Traduction :** Peggy Sastre

**Éditeur :** Arenes, 2021



## La pensée de café du commerce

Par Éric COLOMER, Journaliste, producteur de documentaires

Il fût un temps pas si lointain où les *discussions de café de commerce* étaient circonscrites à leur modeste géographie : elles ne se diffusaient pas au-delà du zinc près duquel quelques quidams accoudés pouvaient donner libre cours à leurs élucubrations ou énoncer des (contre) vérités toutes faites. Les assertions à l'emporte-pièce ne portaient pas à conséquences puisqu'elles ne s'adressaient qu'à ceux qui les proféraient. Elles servaient simplement d'exutoire et de socialisation...

Avec l'avènement des réseaux sociaux, cette distraction a des conséquences qui bouleversent nos repères. La

pensée de café du commerce est de plus en plus diffuse et chaque citoyen-e dispose désormais du pouvoir d'alimenter le débat public, voire de fabriquer des croyances. Nous sommes entrés dans l'ère où la parole des experts peut être supplantée par tout-e un-e chacun-e, et ce quelque soit sa compétence. Le statut du tiers de confiance qui validait le champ de nos connaissances, et donc nos certitudes communes, s'effrite inexorablement. Ainsi, la parole du savant n'aurait pas plus de valeur qu'un simple avis non documenté.

L'une des illustrations récentes de cette révolution a pour

théâtre les Antilles où les rumeurs sur la Covid ont atteint un niveau au moins aussi élevé que celui des contaminations. Désormais amplifiée par les réseaux sociaux, la croyance commune affirme que les hôpitaux sont vides et que personne n'y meurt à cause du coronavirus. Des médecins, en larmes parfois, ont beau répéter dans les médias traditionnels que leurs services sont débordés, que même des cas graves ne peuvent être pris en charge et que les morgues sont saturées... rien n'y fait. L'opinion publique alimentée par le brouhaha des réseaux sociaux est convaincue du contraire...

De ce constat consternant en découle un autre : les informations et messages véhiculés par les médias professionnels ne sont à l'évidence pas entendus, comme s'ils étaient jugés moins crédibles que ceux relayés par la *vox populi*. La tendance n'est pas nouvelle mais s'accroît dangereusement : comme les experts, les journalistes semblent assimilés à des suppôts du pouvoir, complices d'une instrumentalisation des citoyens supposés victimes de leurs manipulations.

Cette profession porte une responsabilité dans le climat de défiance qui l'affecte. Il est alimenté – consciemment ou non – par de trop nombreux médias qui font aujourd'hui commerce de l'anathème. Je pense particulièrement aux chaînes d'information en continu et aux radios privées qui mettent en scène la polémique sous prétexte de débattre. Le règne des éditorialistes – (auto) désignés experts en tous domaines – est advenu. Sur les plateaux de leurs interventions, on ressasse en direct les rancœurs du moment, on affectionne les engueulades, quitte à s'invectiver tout en disant la même chose. Cette démagogie insidieuse n'est pas innocente. Elle puise la recette de son succès d'audience dans l'air du temps : la réaction, par essence instantanée, est l'apanage des réseaux sociaux que nos contemporains affectionnent tant.

« *Moins on a de connaissances, plus on a de convictions,* » nous

dit le neuropsychiatre et psychanalyste Boris Cyrulnik. Dans le vacarme des anathèmes, quel rôle peuvent tenir les tenants d'une pensée développée, complexe, sinon se réfugier dans le piège de la doxa intellectuelle ? Le mépris



des « publics non instruits » – comme celui récemment exprimé à l'encontre du Mouvement des Gilets jaunes – amplifie inévitablement le ressentiment. « *La vraie vie des Français n'existe pas dans les grandes théories,* observe l'historien-sociologue Pierre Rosanvallon dans un récent essai ; *elle réside dans la boîte noire de leurs attentes, de leurs colères, de leurs peurs.* » L'anathème constitue la caisse de résonance de leurs souffrances. Les réseaux sociaux permettent de les exprimer directement.

Pour répondre à la défiance et au ressentiment ambiants, il faut probablement éprouver le moins de dépit possible. Les documentaires que je produis nécessitent parfois plusieurs années d'élaboration mais recueillent moins d'audience que la production quotidienne de bien des influenceurs. Faut-il pour autant se sentir vexé que des avis immédiats, sensibles,

exprimés sur les réseaux sociaux fassent plus résonance qu'un regard longuement documenté diffusé sur ARTE ?

« *L'histoire se répète toujours deux fois, la première comme*

*une tragédie, la deuxième comme une farce.* » affirmait Karl Marx. L'histoire que nous traversons en ce début du 21<sup>e</sup> siècle nous en rappelle une autre au commencement du siècle précédent : le populisme prend racine dans une frustration universalisée qui produit un rejet des principes qui forgeaient jusqu'alors nos valeurs collectives. L'hostilité stupéfiante à la vaccination nous en fournit l'exemple : cette discipline – qui permettait sans conteste de nous protéger les un-e-s des autres – est remise en question. Nos revendications individuelles ont pris le pas sur notre liberté collective. Le « complotisme » est l'expression de cette suspicion généralisée. Pour lui tordre le coup, il nous faudra bâtir – une fois de plus – un nouveau projet qui fasse sens commun et devienne le vecteur d'une conscience collective apaisée. ■



## Le complotisme, un mouvement sectaire parmi tant d'autres ?

Par Florence PINLOCHE, Psychologue clinicienne

Les situations de crise, en plongeant les individus dans l'incertitude et la peur de l'avenir, font émerger des coupables parfaits. À plusieurs reprises dans l'histoire, des arguments complotistes ont été avancés afin d'expliquer l'apparition d'épidémies. À titre d'exemple, au 19<sup>e</sup> siècle en France, l'épidémie de choléra a été justifiée par l'existence d'un complot mené par les plus riches, contre le peuple et les opposant à la monarchie.

À l'image des dérives sectaires, les théories du complot semblent se nourrir des peurs et doutes des citoyens, mais les deux

phénomènes sont-ils pour autant identiques ?

Dans un premier temps, une définition des termes « dérives sectaires » et « complotisme » sera proposée pour clarifier notre propos. Dans un second temps, une brève analyse des traits saillants des dérives sectaires et du complotisme sera présentée afin d'apporter des éléments de réponse à cette question qui est régulièrement posée aux membres du Centre Contre les Manipulations Mentales.

### Définitions

Dans cet article, le terme « secte » ne sera pas employé car il ne possède

pas de définition univoque. C'est pour cette raison que l'expression « groupe présentant des dérives sectaires » est habituellement adoptée par les personnes s'intéressant à cette problématique. Plusieurs auteurs et professionnels ont proposé une liste d'éléments permettant de caractériser une dérive sectaire (par exemple la Miviludes<sup>1</sup> - Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires).

Dans ma pratique, je m'attache à repérer certains éléments pour penser à une

<sup>1</sup> <https://www.derives-sectes.gouv.fr/quest-ce-qu'une-d%C3%A9rive-sectaire/comment-la-d%C3%A9tecter>



dérive sectaire. En particulier, je recherche la présence d'un leader charismatique qui manifeste une volonté d'emprise sur les participants du groupe qu'il a constitué, ainsi que la mise en place d'une doctrine unique et du culte de la personnalité du leader. Ce dernier a au minimum un objectif : l'emprise mentale sur l'autre (c'est-à-dire contrôler tous les faits et gestes ainsi que la pensée des participants) car c'est au travers de cette emprise qu'il se sent exister. Deux autres

### Similitudes et différences

Pour qualifier le complotisme, le terme « sectaire » est majoritairement choisi par les personnes qui contactent l'association. De plus, l'existence de similitudes entre les groupes à caractéristiques sectaires et le complotisme est fréquemment mise en avant par différents auteurs et journalistes.

Mais qu'en est-il réellement dans notre pratique au CCMM ? Une assimilation entre ces deux concepts est-elle si évidente ?



aspects sont fréquemment recherchés par le gourou : l'enrichissement personnel et la soumission sexuelle de ses victimes.

Le terme « complotiste » s'entend tel qu'il est défini dans le Larousse : « Se dit de quelqu'un qui récuse la version communément admise d'un événement et cherche à démontrer que celui-ci résulte d'un complot fomenté par une minorité active<sup>2</sup>. ».

<sup>2</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/complotiste/188079>

Dans les deux cas, le *simplisme* des explications proposées est remarquable. Adhérer à une théorie ou une croyance qui donne une explication simple et globale est un mode de pensée très gratifiant pour l'individu car il a l'impression, pour une fois, de comprendre dans son intégralité le monde qui l'entoure.

Cette vision simpliste est également manichéenne. Les « bons » sont opposés aux « mauvais ». Dans le rôle des

« bons », on trouve les adeptes dans un groupe à caractéristiques sectaires et on trouve le peuple chez les complotistes; dans le rôle des « mauvais » on trouve tous ceux qui n'appartiennent pas au groupe et pour les complotistes, les journalistes et le gouvernement.

Cette théorie simpliste est également *élitiste* car seuls les initiés, les élus, ont accès à toutes les informations. Les sympathisants estiment qu'ils comprennent mieux le monde que l'ensemble de la population car ils auraient accès à ces informations cachées, ce qui les amènent à se percevoir comme supérieur aux autres.

Sur la doctrine et les croyances, il existe une différence de taille entre les mouvements sectaires et complotistes : dans le premier cas, l'explication du monde est imposée par le gourou, elle est unique, indiscutable et immuable. Dans le second cas, les croyances se diffusent entre participants davantage par le fonctionnement même des réseaux sociaux que sur la volonté d'une seule personne. De plus, tous les participants peuvent rajouter du contenu et ils ne partagent pas exactement les mêmes convictions.

*Le doute* du complotiste (d'où provient ce virus ? les laboratoires pharmaceutiques considèrent-ils leurs profits ou l'intérêt de la population ?...) est valorisé dans un premier temps par les partisans du complot, mais il devient source de rejet quand il s'applique à leurs affirma-

tions. L'individu se retrouve alors isolé dans ce qu'il pensait être « sa communauté », parmi ceux qu'il estimait être ses amis.

De même, dans un groupe sectaire, tout doute ou questionnement est proscrit et la personne qui ose penser par elle-même se voit sanctionnée ou exclue du groupe. Le dirigeant formule l'interdit et condamne l'adepte car, en remettant en cause sa doctrine, ce dernier met à mal son autorité.

Dans les deux situations, les personnes sont l'objet de *sollicitations continues*. Dans le cas du complotisme, il s'agit de sollicitations via les réseaux sociaux par des conversations impossibles à interrompre, l'envoi de liens vers des articles et des vidéos à toute heure du jour et de la nuit.

Dans le cas des dérives sectaires, l'adepte est lui aussi mobilisé constamment par voie électronique mais aussi plus directement : il doit participer à des regroupements, lire quotidiennement des textes du groupe ou encore accepter des appels téléphoniques incessants. Tant d'implication lie plus sûrement l'adepte à son groupe : il ne quittera pas facilement le groupe car il a déjà tellement sacrifié pour lui...

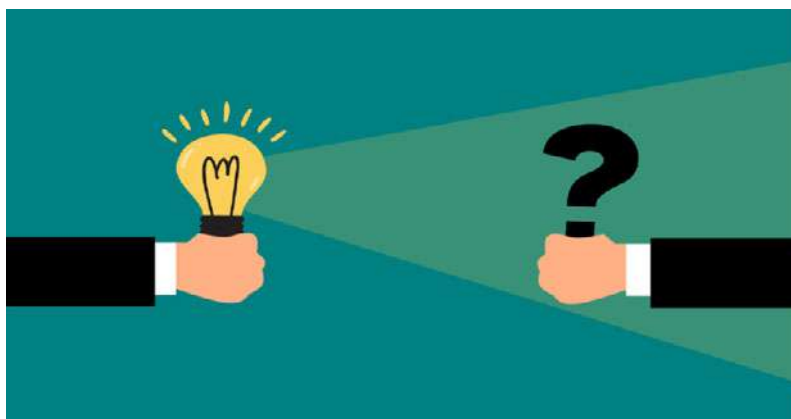
*Les proches* de complotistes témoignent de difficultés identiques à celles connues dans les dérives sectaires : l'isolement de leur proche et l'impossibilité d'avoir avec lui une conversation sereine. En effet, le sympathisant se coupe de toute personne qui

ne partage pas ses opinions et tout sujet de conversation est analysé au travers du prisme du complot ou de la doctrine sectaire.

De même, dans les deux situations, il est impossible de proposer des *contre-arguments*, la victime répondant toujours : « vous n'êtes pas prêts pour comprendre, vous ne pouvez pas comprendre car vous doutez... ». Si une des affirmations du gourou ou des prédictions complotistes venait à être démenties, cela ne détourne pas nécessairement le sympathisant. Par exemple, si un gourou annonce la fin du monde pour telle date et que rien ne se produit le jour prévu, les adeptes vont se féliciter d'avoir si bien prié et d'avoir ainsi sauvé la planète. La théorie de la dissonance

accepter de ne pas faire partie d'une élite et surtout abandonner les théories et croyances rassurantes. L'ex-sympathisant doit également faire face au rejet de ses anciens « amis » restés dans le mouvement.

Lors de son départ, la personne se retrouvera dans une situation émotionnelle très difficile. Elle éprouvera, entre autres, des sentiments de désarroi, de culpabilité et de honte. L'ex-adepte osera plus facilement se tourner vers ses proches pour leur demander du soutien et pour réveiller les liens qui les unissaient s'il ne se sent pas jugé ou moqué. C'est pour cela qu'il est essentiel de toujours rester bienveillant et ouvert face à un proche qui s'éloigne.



cognitive vient éclairer ce comportement : il est moins couteux pour l'individu de se conforter dans ses croyances et opinions plutôt que de reconnaître qu'il s'est trompé.

*La sortie* de ces deux mouvements est difficile car elle nécessite une remise en cause globale, c'est-à-dire accepter de s'être trompé,

Dans les deux cas de figure, de nombreux ex-sympathisants souhaitent témoigner pour prévenir et expliquer. Ainsi, plusieurs anciens complotistes ont réalisé des vidéos pour mettre en relief les dysfonctionnements du raisonnement complotiste et démontrer l'illusion des montages vidéos<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> <https://www.lemonde.fr/pixels/article/2018/02/13/>

### Pour conclure

Assimiler le complotisme à un groupe à caractéristiques sectaires ne permet pas de rendre compte de leurs fonctionnements respectifs.

En effet, des aspects majeurs de leur fonctionnement les rendent dissemblables. Un groupe à caractéristique sectaire nécessite la présence d'une volonté d'emprise exprimée par un gourou ou par quelques dirigeants, sur les membres d'un groupe constitué par leurs soins. Certes, cette représentation traditionnelle des groupes à caractéristiques sectaires ne permet pas de comprendre l'ampleur du phénomène

[face-aux-theories-du-complot-sur-youtube-les-anticonspis-veulent-occuper-le-terrain\\_5255963\\_4408996.html](https://www.facebook.com/face-aux-theories-du-complot-sur-youtube-les-anticonspis-veulent-occuper-le-terrain_5255963_4408996.html)

sectaire, en particulier dans le domaine de la santé où les petits maîtres à penser sont en lien plus ou moins étroits en direct ou via les réseaux sociaux.

Pour sa part, le mouvement complotiste se détache des dérives sectaires par certaines particularités. Son expansion fulgurante a été permise par l'apparition de la pandémie conjointement à la possibilité d'utiliser Internet et les réseaux sociaux. Les théories complotistes ont pu toucher un si grand nombre de citoyens car elles ont été amplifiées par les réseaux sociaux dont les algorithmes induisent des biais de confirmation. En effet, les individus ont naturellement tendance à se diriger vers

des arguments en accord avec leur avis, et à mettre de côté les idées contraires. En redirigeant sans cesse l'utilisateur vers des contenus similaires à ce qui semble être ses préférences, les algorithmes lui donnent l'impression qu'un argument inventé est véridique, et qu'il est largement répandu dans la population alors qu'il est marginal.

En revanche, pour lutter contre les dérives sectaires et contre le complotisme, la même volonté peut être employée : celle de développer l'esprit critique dès le plus jeune âge. ■



### L'opium des imbéciles

« Le complotisme a partie liée avec nos passions tristes : égocentrisme, misanthropie, paresse, lâcheté, peur, jalousie, ressentiment. Qu'il vienne panser une blessure narcissique toujours ouverte, qu'il mette en récit ce que l'on n'arrive pas à comprendre, qu'il serve à blesser ou diffamer des ennemis, son expansion n'est pas seulement le symptôme d'une crise de la démocratie libérale, elle en est aussi un facteur d'aggravation à part entière. Sur le marché noir des idées douteuses, les théories du complot s'échangent avec la même frénésie que les superstitions, les pseudo-sciences, les nouvelles spiritualités et les idéologies radicales.

Une très prospère économie du complotisme s'est ainsi mise en place au cours des dernières années. Elle a ses commanditaires, ses laborantins, ses dealers, ses consommateurs occasionnels et ses junkies. Ses idiots utiles et ses imbéciles. »

**Auteur :** Rudy Reichstadt

**Éditeur :** Grasset, 2019

### Le nouveau péril sectaire

Enquête inédite sur les dérives sectaires d'aujourd'hui. Près d'un demi-million de Français vivent aujourd'hui sous emprise sectaire, souvent au péril de leur intégrité physique et mentale. Pourtant, depuis dix ans, la puissance publique a baissé la garde face à un phénomène toujours plus fragmenté et difficile à cerner. De la scientologie aux Témoins de Jéhovah en passant par l'anthroposophie, connue pour ses écoles alternatives, des mouvements historiques sont devenus de véritables multinationales, parfois assez influentes pour faire pression sur la sphère politique. En parallèle, une myriade de nouveaux mouvements ont proliféré sous des formes plus pernicieuses, tirant profit eux aussi de la vulnérabilité des personnes : gourous évangéliques promettant richesse ou guérison miraculeuse, pseudo-thérapeutes foisonnant sur les réseaux sociaux, « antivax » intégristes ou New Age...

À travers un état des lieux alarmant étayé par des dizaines de témoignages de victimes de quinze mouvements différents, cette enquête inédite démontre l'ampleur du phénomène sectaire en France et la complaisance croissante des élites économiques et politiques.

**Auteurs :** Jean-Loup Adenor, Timothée de Rauglaudre

**Éditeur :** Robert Laffont, 2021





## Régression

Par Claire de BEREJNIKOFF-ROSEMBERG, médecin pédiatre

Au cours des siècles, la pensée humaine à évoluer par étapes permettant des avancées dans le domaine des sciences et singulièrement de la médecine dans les sociétés ouvertes au progrès ; en témoignent par exemple le recul, voire la disparition de certaines maladies et l'allongement de l'espérance de vie.

Depuis le 19<sup>e</sup> siècle, on a cru au progrès médical avec une certaine ferveur : des vaccins ont protégé contre de nombreuses maladies autrefois mortelles, les nouvelles approches d'investigations précoces, les nouveaux médicaments, la thérapie génique, les greffes d'organes ont

permis de guérir ou de voir prolonger la vie compromise par des maladies incurables, la chirurgie et la réanimation sont devenues de plus en plus performantes, l'aide à la procréation, la gynéco-obstétrique, la pédiatrie, l'oncologie par leurs avancées ont participé à cet élan novateur.

La médecine des 6P est ainsi née : Personnalisée, Préventive, Prédicative, Participative, Parcours de soins, Preuves : elle est censée assurer à chacun un mieux-être et des soins individualisés, ciblés, efficaces, pertinents, où le profil génétique et la santé connectée pourraient jouer un rôle en respectant l'éthique et la confidentialité des données

et permettre également que chacun puisse participer activement à sa propre santé en étant correctement éclairé.

Les publications, les congrès internationaux, les échanges faciles à l'heure du numérique entre chercheurs, médecins, autres spécialistes en sciences humaines à l'échelle européenne voire mondiale paraissaient optimiser cette dynamique de progrès aux yeux du grand public qui se mettait à rêver pour demain à l'homme réparé et même à l'homme augmenté.

Mais au fil des récentes années, le doute et la suspicion se sont insinués, la

confiance s'est émoussée : les scandales sanitaires médicaux et chirurgicaux, avec création de collectifs de victimes réclamant justice et réparation, ont fait émerger plus encore l'importance de la dimension économique dans la santé, certes, parfois par la recherche du profit individuel pour certains, mais surtout par le poids financier des grands groupes pharmaceutiques mondiaux, où la collaboration fait place à la compétition avec des publications de succès de recherche précipitée, loin d'une démarche scientifique argumentée.



Parallèlement la société est devenue individualiste, la recherche du bien être personnel est conçue comme le but essentiel à atteindre, une approche holistique de la santé s'est développée avec la vogue des médecine dites naturelles et autres pratiques, parfois d'origine orientale détournées, pour y parvenir.

L'idée d'une Nature bienfaisante mise à mal par l'Homme s'est de plus en plus imposée, tandis que se

répandait le ressentiment à l'égard des élites, du pouvoir médical supposé et s'instaurait un climat de défiance vis-à-vis de la Médecine Conventionnelle.

Cette situation a créé un terreau fertile à une déstabilisation des processus de la pensée rationnelle chez certains que, l'arrivée inopinée d'un virus potentiellement tueur, a renforcée. Ainsi, la crainte de la mort, la désinformation continue, les injonctions contradictoires de protection, le mélange des genres du politico médical, la

rupture des liens sociaux et familiaux et l'isolement lors des confinements a renforcé cette tendance et les stratégies manipulatoires qu'on retrouve dans les mouvements à caractère sectaire, ont largement diffusé.

Fausse information, rumeurs infondées, fausses croyances, faux documents médicaux sont venus étayer un discours pseudo scientifique véhiculé par les réseaux sociaux bientôt organisés en commu-

nautés de pensées toutes faites, imperméables à toute effraction par un doute raisonnable, hostiles parfois jusqu'à la violence, faute d'un solide argumentaire, chaque internaute pouvant ainsi se prévaloir d'un savoir scientifique qui le désigne comme le « nouveau sachant expert ».

Ceux qui se croient libres de leurs opinions sont de fait privés de leur liberté de penser, par ignorance et crainte de l'inconnu, paresse intellectuelle et conformisme ; d'aucuns se contentent d'approximations, de coïncidences qui ne sont pas des preuves, confortés et quelque part réconfortés par le poids du groupe et le charisme de leaders manipulateurs à la recherche de leur heure de gloire ; cette tendance touche tous les domaines de la société là où l'opinion publique doit s'exprimer dans un débat contradictoire démocratique solidement argumenté.

L'École qui se doit de développer dès le plus jeune âge le désir d'acquérir des connaissances valides, de stimuler sa curiosité et de savoir exercer son esprit critique, loin d'affirmations sans fondements, introduit peu à peu dans ses programmes l'éducation aux médias, au décryptage des informations par la recherche individuelle et collective des sources qui permet la confrontation des idées.

Tant il est vrai que lors de la récente pandémie, la prise de paroles des divers spécialistes si elle était argumentée dans chacun de leur domaine de compétences pouvait paraître

contradictoire dans la mesure où l'angle d'approche d'un statisticien, d'un virologue, d'un médecin généraliste ou d'un urgentiste hospitalier est différent, un échange préalable aurait permis de délivrer sur des bases communes un message clair pertinent, compréhensible par tous, évolutif avec le temps en fonction de nouvelles données documentées. La confusion a fait perdre toute crédibilité et favoriser certains mouvements d'opinion préexistants anti vaccins et complotistes, elle a permis également l'essor de médecines parallèles, la réémergence de croyances d'un autre âge, la visibilité de pseudo soignants sans références reconnues sur fond de soins déprogrammés par l'épidémie et de pénurie médicale. Les gourous de mouvements à caractère sectaire connus ou nouveaux ont pu ainsi

recruter ou maintenir leurs adeptes sous emprise par des promesses séduisantes de protection ou de guérison.

Ce contexte difficile a vu naître l'A-MCA (Agence des Médecines Complémentaires et Alternatives qui aspire à un titre officiel d'agence publique et gouvernementale et qui soulève interrogations justifiées, controverses et polémiques.

En conclusion : la situation sanitaire actuelle ne fait qu'illustrer dans le domaine de la Recherche et de la Médecine ce qui touche tous les autres domaines de la société : le poids de minorités qui cherchent à influencer l'opinion publique en diffusant des idées toutes faites contraires à l'intérêt général et qui déresponsabilisent les individus en les privant d'un débat contradictoire qu'ils ne savent pas ou plus alimenter.

Que faire : apprendre dès le plus jeune âge ou réapprendre à s'informer, à chercher les bonnes sources en se servant du doute salutaire qui permet de mettre à distance, de débusquer les contre-vérités, les allégations sans fondement, ne pas céder aux intimidations et soutenir ceux qui essaient de transmettre une information vérifiée qui éclaire le débat ou qui vulgarisent un savoir de qualité avec des méthodes pédagogiques adaptées. C'est donc démasquer les manipulateurs quel que soit leur champ d'action, lutter contre l'ignorance, « la contagion des idées », et le retour de l'obscurantisme, libérer sa pensée en retrouvant son discernement et son esprit critique. ■

## Le complotisme : décrypter et agir

D'où vient le complotisme ? Comment fonctionne-t-il ? Que peut l'école face à lui ? Héritier de théories conspirationnistes qui remontent à plus de deux siècles, le complotisme est aujourd'hui un phénomène de masse, qui s'appuie sur des usages maîtrisés de l'image d'actualité. Les modes de communication actuels, comme Internet et tout particulièrement les réseaux sociaux, lui confèrent une influence incontestable. Dans ce contexte, les membres de la communauté éducative doivent plus que jamais disposer d'éléments d'analyse et d'outils efficaces pour poursuivre cette mission essentielle : le développement de l'esprit critique. Pour les enseignants, comme pour les parents, il est indispensable de savoir d'où viennent les théories du complot et comment elles fonctionnent. Cet ouvrage de vulgarisation et de réflexion destiné au milieu éducatif et familial, milieux dans lesquels les théories conspirationnistes sont les plus actives s'appuie sur : une analyse historique du phénomène complotiste ; la corrélation entre ces courants de pensée obscurantistes et la généralisation des outils d'information et de communication avec un point sur « l'image au cœur du complotisme » ; des pistes de réflexion et d'action sur ce que peut et ce que doit faire l'école face au complotiste. En complément, cinq pistes d'activités : Retrouvez ces pistes d'activités pédagogiques (disponibles après achat de l'ouvrage) pour faire comprendre aux élèves de la primaire au lycée comment se crée, se développe, puis se propage le complotisme. Ces pistes d'activités sollicitent toutes les composantes de la pédagogie : le verbe, l'action et la relation, et donnent des techniques de décodage de l'actualité et de messages audiovisuels efficaces pour apprendre à déjouer les discours complotistes.

**Auteurs :** Didier Desormeaux, Jérôme Grondeux  
**Éditeur :** Canop, 2017





## Hypnose, méditation, coaching... : comment repérer et se protéger des abus

Dans son dernier rapport, la Miviludes montre du doigt certaines professions du bien-être. Alimentation, yoga, méditation et autres thérapies brèves sont en tête des nouvelles poussées sectaires. Les experts nous aident à y voir plus clair.

Promesses d'apaisement, d'épanouissement voire de guérison, les disciplines de développement personnel et pratiques de santé alternatives ont désormais pignon sur rue... et sur la toile ! Les réseaux sociaux offrent une formidable caisse de résonance à une nébuleuse de thérapeutes en herbe alimentant pseudo-sciences et croyances dans des communautés d'initiés en roue libre.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 4 Français sur 10 ont recours aux médecines dites alternatives, dont 60 % parmi les malades du cancer ; il existe plus de 400 pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique, on dénombre 1 800 structures d'enseignement ou de formation « à risques » dans le domaine de la santé, 4 000 « psychothérapeutes » auto-proclamés n'ont suivi aucune formation et ne sont inscrits sur aucun registre (Source Miviludes).

Rirothérapie, urinothérapie, instinctothérapie... les méthodes miracles fleurissent. Les dégâts aussi, comme l'illustre le triste décès d'une femme de 44 ans pendant

une cure de jeûne hydrique, l'été dernier. Parfois, la technique n'est pas dangereuse, mais le manque de maîtrise technique ou des croyances déviantes en déforment l'application.

Si les saisines dans le domaine des médecines complémentaires alternatives (MCA), sont en légère progression (412 en 2020 contre 395 en 2016), celles concernant la méditation, le yoga, et encore plus les pratiques alimentaires font un bond en 2020.

**Yoga : ni guides spirituels, ni thérapeutes**

*Le phénomène*

2,6 millions de pratiquants en 2019 en France, contre 1,8

million en 2017 et plus de 1,5 million de personnes qui seraient prêtes à se lancer selon une étude privée commandée par l'association et appli Union Sport Cycle. On comprend que le yoga aiguise les appétits et les prises de pouvoir. Donc les dérives. [...]

### **Hypnose : un outil supplémentaire, pas une profession**

#### *Le phénomène*

Selon le Syndicat Français des Hypnothérapeutes, environ 6 000 hypnothérapeutes exercent en France. Et les recherches portant sur la discipline ont bondi de 530 % entre 2013 et 2016. Un engouement conforté par la profusion de vidéos sur YouTube, comme celles de l'Américain Michael Sealey (1,3 million d'abonnés au compteur), prises d'assaut pendant le confinement. [...]

### **Méditation : apprendre à s'écouter et à se faire confiance**

#### *Le phénomène*

Depuis la création de sa version moderne mâtinée de neuro-sciences dans années 1970, la pratique spirituelle venue d'Asie a conquis l'Occident qui lui prête désormais toutes les vertus. Une étude de 2014 a estimé à 100 millions de dollars les sommes investies dans la

recherche sur la pleine conscience par l'Institut national pour la santé américain (Harrington, 2014). Aux États-Unis, la technique est adoptée par les plus grandes entreprises (GAFA, Wall Street) et mêmes les organismes publics. La France suit doucement le mouvement. Le yoga et la méditation en particulier ont suscité 160 signalements à la Miviludes en 2020, soit plus du double de 2017. [...]

### **Alimentation : se méfier des approches binaires et des techniques pour se purifier**

#### *Le phénomène*

En France, les dérives alimentaires gagnent toujours plus de terrain. Le rapport de la Miviludes 2021 est éloquent : les saisines liées à ce domaine sont passés de 82 en 2019 (contre 65 en 2018) à 120 en 2020. La défiance à l'égard de la médecine classique et la vogue des théories complotistes sur les réseaux sociaux ne font qu'aggraver les choses. [...]

### **Coaching : tout sauf un sauveur, ni un gourou**

#### *Le phénomène*

Cette technique très en vogue aux États-Unis se développe en France depuis une vingtaine d'années. Réservée aux sportifs, puis aux entreprises et aux grands communicants,

elle se démocratise en développement personnel ou professionnel. Le coaching pèserait environ 100 millions d'euros (source : Observatoire de la Franchise) pour près de 4600 coachs en exercice en 2020.

68 % d'entre eux disposeraient d'un diplôme dans le domaine du coaching selon Orientactuel, le site sur l'orientation professionnelle. Aucune formation n'est obligatoire. Attention aux coachs auto proclamés ! [...]

En cas d'inquiétude pour un proche, contactez l'organisme Miviludes. Renseignements [www.derives-sectes.gouv.fr](http://www.derives-sectes.gouv.fr)

Ainsi que le Centre Contre les Manipulations Mentales : [www.ccmm.asso.fr](http://www.ccmm.asso.fr) ou par téléphone au 01 44 64 02 40

Pour consulter l'article en entier et lire les conseils pour se protéger :

<https://www.marieclaire.fr/hypnose-meditation-coaching-comment-reperer-et-se-protéger-des-abus,1415799.asp>





## Le juriste campé à la frontière des territoires perdus de la pensée

Par Hugo WINCKLER, avocat

Le droit positif français, napoléonien et fruit des lumières, tient pour axiome principal celui de l'individu libre et capable d'exprimer son consentement. Il n'y a crime, que parce que l'individu jouissait de raison au moment de sa commission ; il n'y a contrat, que parce qu'un consentement valable a pu être donné. Notre droit consensualiste souffre d'une difficulté radicale à apprécier les dérives sectaires ; car elles tordent le consentement, souvent sur une durée longue, d'individus sans psychopathologie avérée. Au contraire, l'adepte est souvent sain d'esprit, rationnel, c'est

en sous-main que sa volonté est avalée par un cadre de référence culturel et moral délirant. Le travail psychologique du gourou est perfide ; il agit par une influence souterraine qui refonde la raison sur un ensemble de principes hors du commun.

La pratique de l'article L225-25-12 du code pénal qui réprime est « *l'abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de la situation de faiblesse [...] d'une personne en état de sujétion psychologique ou physique résultant de l'exercice de pressions graves ou répétées ou de techniques propres à altérer son jugement* » montre que ce texte

est souvent mal compris par les services de police, qui refusent d'enquêter dès lors que la victime n'a pas une vulnérabilité préalable. On voit ici la marque d'une résistance à l'idée d'adepte doué de raison, mais au consentement vicié.

Pourtant, dans le cadre d'une emprise mentale, c'est bel est bien l'état de sujétion psychologique de l'adepte à l'idéologie du culte, qui constitue la « situation de faiblesse ». À partir du moment où une personne est prise dans un culte, sa capacité à agir selon son libre arbitre est intrinsèquement obérée. La personne opère selon le référentiel

délirant en vigueur dans l'organisation. D'un point de vue sociologique, les sectes s'intéressent à des jeunes souvent éduqués ; pareillement, les mouvances de radicalisation islamiste veulent des soldats vigoureux et capables. C'est l'adhésion progressive de la victime à la vérité fournie par un recruteur, formé à endoctriner, qui génère l'état de sujétion et la faiblesse. En réalité, à partir du moment où un individu a débuté son adhésion à une mouvance sectaire : changement de comportement, du cercle de sociabilité, de croyances – il est dans une situation de faiblesse. Car, alors, son système de décision interne se fonde presque exclusivement sur le cadre de référence proposé par le groupe pris en la personne du recruteur ou du gourou.

La demande d'une vulnérabilité préalable puise sa source dans une autre erreur d'appréhension fréquente : celle de l'apparence de consentement de la victime. Quand contacté par un service d'enquête, une assistante sociale, ou lors de son jugement, la personne en cours de recrutement ou recrutée, même la victime abusée, dira que tout allait bien, qu'elle était parfaitement volontaire. Un psychiatre confirmera la plupart du temps la capacité de l'individu à exprimer son consentement sans psychopathologie évidente. Les dérives complotistes actuelles ou le djihadiste le montrent clairement : l'adhésion au système délirant du groupement sectaire se fait par un individu

doué de raison et consentant. Pour qu'une personne prenne conscience que le système de valeurs et de représentations de la secte est faux, un travail important doit être réalisé. Une personne sous emprise n'a aucun accès à son libre arbitre pour comprendre qu'elle est victime, car depuis le cadre de référence culturelle de la secte (qui supprime le cadre socialement admis) elle a agi pour son propre bien ; c'est au contraire, l'extérieur qui l'agresse. C'est bien là toute la difficulté de la lutte contre la dérive sectaire : le jeune radicalisé qui part faire son

La jurisprudence pénale nous dit que pour caractériser l'abus de faiblesse, il faut prouver d'une part l'emprise et d'autre part l'existence d'un préjudice grave, généralement de nature sexuelle ou financière. Ainsi ont été condamnés : une association islamiste soutirant de l'argent à une jeune femme récemment convertie à un islam radical salafiste (Cour de cassation – Chambre criminelle 10 janvier 2018 / n° 17-83.932) ; une prêtresse vaudou, qui lors de séances de transe collective, récoltait des offrandes (Cass. crim.,



Djihad en Syrie, le père de famille qui quitte tout pour rejoindre une communauté esseulée pour échapper à la 5G, ou entre dans une église pour échapper à la damnation, le fait en toute connaissance de cause. Tout dans sa démarche est rationnel sauf le présupposé de départ, l'axiome originel de sa vérité intérieure, qui est un précepte de la foi du culte. L'emprise mentale est d'abord une influence souterraine qui constitue en elle-même la situation de faiblesse.

5 nov. 2019, n° 18-84.554) ; un conseiller spirituel évangéliste, qui mêlant violence verbale et emprise mentale, soudoyait de l'argent à ses victimes (Cour de cassation, Chambre criminelle, 27 octobre 2015 – n° 14-82.032) ; un pseudo-thérapeute, guide spirituel, qui par une thérapie perpétuelle récoltait faveurs sexuelles et honoraires (Cour de cassation, Chambre criminelle, 26 octobre 2016 – n° 15-85.956) ; ou encore, une conseillère de la Poste, qui procurant un confort émotion-

nel étouffant et exclusif à une veuve, obtint d'être incluse dans son testament (Cour d'appel, Nîmes, Chambre correctionnelle, 4 octobre 2013 – n° 13/00724). Dans ces différents arrêts, la Cour prend toujours soin de bien caractériser un système d'emprise : ce n'est pas la simple croyance qui compte mais les stratagèmes intéressés du mis en cause. Le juge est toujours très méticuleux dans sa caractérisation d'un système d'emprise mentale ; il identifie la répétition construite de comportements aliénants au détriment de la victime. On voit aussi que les juges penchent prudemment vers l'atteinte aux biens et non à la personne (alors que l'article L 225-25-12 du code pénal relève de l'atteinte à la personne et non aux biens).

Toutefois, il y a encore beaucoup de travail à faire pour assurer l'évolution des lignes doctrinales : le projet de loi pour réprimer la thérapie de conversion, qui ne peut exister sans emprise mentale préalable, classe l'incrimination dans le code

pénal juste après le harcèlement téléphonique... Il y a là déni d'emprise mentale. Le développement d'un concept pénal autonome, sorti d'un article général sur l'abus de faiblesse, pourrait permettre de faire évoluer notre droit – encore peu enclin à admettre la réalité anthropologique de l'emprise. De ces éléments, il faut tirer la leçon que l'action juridique dans le domaine de la dérive sectaire ne doit jamais avoir pour objectif de lancer un procès pour un procès ou de déposer une plainte dans le seul espoir d'une prise en charge du problème par une juridiction. La dérive sectaire est hors du champ de conscience droit. Cela peut même avoir un effet néfaste pour la victime : en cas de contentieux, la victime peut craindre d'autant plus sa famille ; or, c'est tout le contraire qu'il faut atteindre.

Cela ne veut en aucun dire qu'il faille baisser les bras ; au contraire, il faut voir le système judiciaire comme un outil pour pousser l'adepte de faire le pas de côté néces-

saire à la reconquête de son individualité. Le droit peut être pensé comme un outil stratégique de communication. Il faut garder en tête que l'adepte est maintenu dans le culte par le développement d'une phobie de l'extérieur : toute relation externe au groupe est négative. La pratique de l'aide à la sortie du culte montre que le plus important est de permettre à l'adepte de comprendre les mécanismes de l'emprise mentale, de percevoir la nature de l'organisation à laquelle il appartient et surtout de lui redonner confiance dans sa capacité à une vie heureuse hors de l'organisation. Mais cette prise de conscience est complexe car prise dans une dynamique psychologique puissante ; elle ne peut être directe ou brutale ; c'est dès lors méticuleusement, qu'il faut réfléchir à un plan d'actions utile ; avancer avec prudence, au cas par cas, pour trouver la meilleure stratégie juridique qui permettra d'abord de communiquer indirectement avec la victime. ■



### La démocratie des crédules

Pourquoi les mythes du complot paraissent-ils envahir l'esprit de nos contemporains ? Pourquoi le traitement de la politique tend à se « peopoliser » ? Pourquoi se méfie-t-on de plus en plus des hommes de sciences ? Comment un jeune homme prétendant être le fils de Mickael Jackson et avoir été violé par Nicolas Sarkozy a-t-il pu être interviewé dans les journaux de 20 h ? Comment d'une façon générale, des faits imaginaires, inventés ou parfois franchement mensongers arrivent-ils à se diffuser dans l'espace public, à nous faire croire tout et n'importe quoi, à infléchir les décisions des politiques, bref à façonner une partie du monde dans lequel nous vivons ? N'était-il pas raisonnable d'espérer qu'avec la libre circulation de l'information et l'augmentation généralisée du niveau d'étude, les sociétés démocratiques allaient tendre vers une forme de sagesse collective ?

**Auteur :** Gérald Bronner

**Éditeur :** PUF, 2013

## Protection de l'enfance : la loi adoptée par le Sénat

Sécurisation de la prise en charge des enfants, l'émergence d'autres personnes que les professionnels pouvant venir pour accompagner les mineurs, fin des « sorties sèches »... Le projet de loi s'attaque à plusieurs difficultés de l'aide sociale à l'enfance.

Quelques grandes avancées se dégagent du projet de loi adopté par le Sénat le mercredi 15 décembre. [...]

### **Progrès incontestables sur les jeunes majeurs**

[...] Le Sénat a confirmé l'obligation des départements à accompagner les jeunes de 18 à 21 ans qui ont été confiés à l'ASE durant leur minorité, non plus « à titre temporaire », comme le voulait le texte de l'Assemblée nationale, mais tant que le manque de ressources et les difficultés d'insertion sociale sont présentes. [...]

### **Droit au retour**

« Le droit au retour » à l'ASE pour ces jeunes, qui n'auraient pas souhaité un prolongement de leur accompagnement à leur majorité, a été institué en commission des affaires sociales du Sénat, dès le 20 octobre[...]. A été confirmée la disposition permettant aux assistants familiaux de partir à la retraite à 67 ans s'ils s'occupent d'un majeur, pour ne pas interrompre sa prise en charge.[...]

### **Sécurisation de la prise en charge**

Le Sénat a corsé les dispositions visant à sécuriser l'accompagnement des enfants confiés. Il a précisé les contrôles des antécédents judiciaires des professionnels intervenant auprès des enfants, qui doivent s'appuyer aussi bien sur leur casier judiciaire que sur le fichier des auteurs d'agressions sexuelles. Il a prévu qu'une autorité tierce à l'établissement définisse une politique de lutte contre la maltraitance et puisse le visiter à tout moment. [...]

### **Personnes de confiance**

[...] Différentes options sont prévues :

- confier l'enfant à un tiers digne de confiance – qui figurait dans le texte initial ;
- possibilité pour un mineur ou un majeur de désigner une personne de confiance qui peut être présente lors des entretiens (celui des 17 ans, par exemple) ;
- renforcement du rôle des parrains et des marraines. [...]

### **Collégialité pour les cas complexes**

Le Sénat a approfondi la possibilité pour le juge des enfants de renvoyer les affaires complexes à une formation collégiale composée de juges des enfants ou de juges ayant exercé cette fonction. [...]

### **L'État dans la gouvernance locale**

Le Sénat souhaite instituer, à titre expérimental et pour une durée de cinq ans, un comité départemental de la protection de l'enfance, réunissant l'ensemble des acteurs locaux, et coprésidé par le président du conseil départemental et le représentant de l'État dans le département. Importance majeure : les services départementaux chargés du handicap sont appelés à y siéger. [...]

### **Les mineurs non-accompagnés perdants**

[...] Par ailleurs, les sénateurs ont confirmé l'obligation pour un département de présenter aux services de l'État une personne étant isolée et mineure, mais pas reconnue comme telle, en rendant ainsi impossible les recours contestant les évaluations. « Ces mesures dissuaderont les jeunes de demander une protection tout en multipliant les risques d'erreur dans l'évaluation de leur minorité », déplore l'Unicef. ■

Source : Antonio Gaudencio, Pour lire l'intégralité de l'article :

<https://www.lagazettedescommunes.com/780904/protection-de-lenfance-la-loi-adoptee-par-le-senat/>



## À propos des 40 ans de l'abolition de la peine de mort en France

Par Bruno DOUCET, membre à l'ECPM  
(Ensemble Contre la Peine de Mort)

À la fin de ses jours, Victor Hugo, alors sénateur à vie, écrivit en tête d'une ultime proposition de loi, les mots révélateurs sur la nécessité d'en finir avec cette sentence qui ne peut être rendue au nom de la justice : « Heureux, celui dont on dira qu'en s'en allant, il emporte avec lui la peine de mort. »

On assiste en France, mais aussi en Europe, et dans le monde, ces dernières années, à une dérive inquiétante des opinions, versant dans le populisme, le sécuritaire, le rejet de l'autre et des institutions : notre démocratie

s'en trouve fragilisée, peut-être en danger.

Je souhaite dans ce travail ouvrir des pistes de réflexion pour contribuer à renverser cette dynamique mortifère de rétrécissement de la société, cimentée par la peur et se renfermant sur de l'identitaire.

En tant que militant pour l'abolition universelle de la peine de mort, la célébration des 40 ans du vote abolitionniste en France est pour moi l'occasion d'évoquer ces enjeux.

1981, c'est aussi l'année de la création du CCMM, fondé sur

les valeurs républicaines, la laïcité, dans le même esprit humaniste que celui des initiateurs de l'abolition.

Un sondage récent révèle que presque un tiers de Français considère qu'on pourrait remplacer la démocratie par un autre régime (à la fois plus autoritaire et plus à l'écoute du peuple !?). Un autre sondage indique que plus de la moitié des Français serait favorable au rétablissement de la peine de mort (ce qui est constitutionnellement devenu impossible depuis 2007).

Depuis la série d'attentats de 2015 et 2016, la tentation est

grande du tout sécuritaire, et en même temps on refuse la mainmise sur les libertés par le contrôle et la surveillance permanente de tous les aspects de notre vie, santé, etc. via les nouvelles technologies

Ceci est révélateur d'une défaite de la pensée par rapport aux pulsions de vengeance et aux peurs irraisonnées. Les médias actuels se font écho de cela comme une sinistre caisse de résonance.

La confiance dans les médias peu à peu s'est érodée, depuis leur libéralisation au début des années 1980, en même temps que la critique de plus en plus récurrente au fil des ans du microcosme parisien. Et la crise des Gilets jaunes a provoqué une remise en cause très forte de l'information par les chaînes. Parallèlement, Les médias souffrent de la mainmise extrême droitiste.

Je citerai à ce propos Hannah Arendt : « la liberté d'opinion est une farce si l'information sur les faits n'est pas garantie et si ce ne sont pas les faits eux-mêmes qui font l'objet du débat. ».

Dans ce contexte, il semble donc parlant d'évoquer comme en quelque sorte symptôme de la situation, la question de la Justice, et plus particulièrement de la question pénitentiaire, de la notion de punition. On y retrouve démagogie, violence institutionnalisée, et le pire crime qui soit : celui commis à froid, par l'État.

Le décalage est grand entre le Droit, 40 ans d'abolition,

intégrée aussi au Droit Européen, et ces mentalités répressives : une épée de Damoclès pour notre société, qui souhaite le retour à la violence d'État.

On notera une contradiction entre deux mouvements : l'abolition mondialement progresse, même lentement, et l'esprit de « condamnation », est en majorité pour le retour de la peine de mort.

Robert Badinter nous invite à compter sur le temps long qui conduit à l'Abolition, par des prises de conscience successives. Lorsque la France a aboli la Peine de mort en 1981, elle était le 35<sup>e</sup> État dans le monde à adopter une telle mesure. Aujourd'hui, une centaine de pays

notre époque. Face à ces pratiques criminelles, le recours à la peine de mort est évoqué. Il est indispensable que les démocraties abolitionnistes prennent sans ambiguïté position ; il faut d'abord rappeler que la crainte d'être condamné à mort n'a jamais dissuadé les terroristes de commettre leurs crimes. Celui qui fait exploser sa ceinture bourrée d'explosifs au milieu d'une foule innocente, cet assassin-là n'hésite pas à sacrifier sa vie en même temps que celle de ses victimes. Pour ces terroristes, possédés par une mystique de la mort sectaire, la perspective d'une exécution qui leur ouvrira les portes d'un paradis de délices et d'un procès qui leur servira de tribune ne saurait être



ont aboli la peine capitale, en droit, tandis qu'une cinquantaine d'autres l'ont aboli de fait. C'est dire tout ce qui a été accompli depuis !

Cependant la résurgence du terrorisme sanglant est un fait majeur qui caractérise

dissuasive. Pire encore : la condamnation à mort et l'exécution transforme en héros cet assassin-là aux yeux des partisans de sa cause.

La peine de mort est aussi un outil de répression politique : quand un État juge que la vie

n'a pas de valeur, il diffuse cette idée parmi les habitants, ne contribuant pas à rendre sa société plus sûre. Au contraire il n'a jamais été prouvé que la peine de mort avait un effet dissuasif et plusieurs études insistent sur le fait que la violence entraîne la violence : les pays qui utilisent la peine de mort ont généralement des taux de criminalité plus élevés que ceux des pays abolitionnistes.

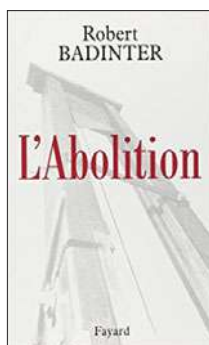
Il faut rappeler par ailleurs plus précisément que la peine de mort est tout à la fois : discriminatoire, traumatisante, un obstacle à la vérité, incompatible avec la réhabilitation, contraire aux droits humains, une vengeance et pas la justice, irréversible, une torture.

Aux USA, la tendance est aussi à l'abolition, lentement état après état. Mais les États-Unis sont à la fois une grande démocratie, et également les champions de la violence policière, de la violence en général. Le Texas en particulier est un état rétrograde en matière de Droits Humains : pratique étendue de la peine de mort, volonté d'interdiction de l'avortement (2021) utilisation généralisée des armes à feu, des croyances créationnistes et complotistes. Un véritable foyer permanent de dérives sectaires.

L'abolition avance lorsque son fondement est débattu : multiplions les campagnes pour sensibiliser à l'injustice suprême. L'espoir réside dans ce que nous saurons transmettre aux plus jeunes : apprenons leur le respect de

la dignité, à juger les actes, et non les personnes. Notre système éducatif doit promouvoir l'implication, l'engagement citoyen, l'esprit de fraternité, pour endiguer les dérives communautaristes et identitaires : combattre la tendance au clivage, au rejet de l'autre, qu'on identifie à une idée simplifiée à l'extrême, souvent caricaturée. L'homme se cache, il a peur de la réalité, du visage de l'autre, qui interpelle et interroge sa conscience et le ramène tant à sa propre dignité qu'à sa fragilité.

Aussi, l'abolition universelle et définitive de la peine de mort n'est certes pas la seule grande cause à défendre, mais elle demeure l'une des rares victoires que l'être humain puisse remporter sur lui-même. ■



### L'Abolition

Ce livre est le récit de ma longue lutte contre la peine de mort. Il commence au jour de l'exécution de Claude Buffet et de Roger Bontems, le 24 novembre 1972, et s'achève avec le vote de l'abolition, le 30 septembre 1981. Depuis lors, l'abolition s'est étendue à la majorité des États dans le monde. Elle est désormais la loi de l'Europe entière. Elle marque un progrès irréversible de l'humanité sur ses peurs, ses angoisses, sa violence. À considérer cependant les exécutions pratiquées aux États-Unis, en Chine, en Iran et dans de nombreux autres pays, le combat contre la peine de mort est loin d'être achevé. Puisse l'évocation de ce qui advint en France servir la grande cause de l'abolition universelle.

**Auteur :** Robert Badinter

**Éditeur :** Fayard, 2000

### Décoder l'info – Comment décrypter les fake news ?

Trop d'infos tuent-elles l'info ? Dans une société de l'infobésité, le paradoxe est que le public n'a jamais été aussi mal informé. Hoax, parodies, rumeurs et bad-buzz pullulent sur un web dont les mécanismes de propagation de la fausse nouvelle sont devenus structurels. Cet ouvrage propose un décryptage minutieux et illustré des rouages de la désinformation sur Internet. Révélant les intentions qui sous-tendent ces fake news, les auteurs démontrent les manipulations de l'opinion qui sont à l'œuvre et les conséquences politiques, économiques ou scientifiques qu'elles engendrent. Si les perspectives sont sombres, dans un contexte où les médias peinent à retrouver un modèle économique viable, l'ouvrage explore néanmoins les solutions et évalue les différentes réponses envisagées par les rédactions des grands journaux, les géants du web et les institutions.

**Auteurs :** Caroline Faillet, Marc O. Ezrati

**Éditeur :** Bréal, 2021



**CCMM – CVPS**

(Collectif CCMM des victimes du psychospirituel)

Tél. 07 69 29 89 53

Responsable : Francis AUZEVILLE

**PERMANENCE D'UNE PSYCHOLOGUE CLINICIENNE**

Tél. 06 16 10 41 93

-o-

**CCMM AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

Mail : c.c.m.m.rhone-alpes@orange.fr

Tél. 06 17 46 48 96

• *Antenne de Lyon*

Tél. 07 66 06 80 81

**CCMM BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE**

Mail : ccmm.bourgogne.franchecomte@gmail.com

Tél. 06 95 22 55 47

• *Antenne de Dijon*

Tél. 06 99 80 19 25

Mail : ccmm.dijon@free.fr

**CCMM BRETAGNE et PAYS-DE-LOIRE**

Mail : france@ccmm.asso.fr

Permanence téléphonique : 01 44 64 02 40

**CCMM CENTRE-VAL-DE-LOIRE**

Tél. 06 33 15 15 82

Mail : ccmm18cvdl@wanadoo.fr

**GRAND-EST**

• **Association SECTICIDE**

Mail : secticide@wanadoo.fr

Tél. 03 29 86 30 32

**CCMM HAUTS DE FRANCE**

Permanence téléphonique : 01 44 64 02 40

Mail : france@ccmm.asso.fr

**CCMM ÎLE-DE-FRANCE**

Présidente : Françoise NOIRANT

42-52 rue de la Py – 75020 Paris

Tél. 01 43 71 12 31

Mail : Ile-de-france1@ccmm.asso.fr

• *Antenne de la Seine-et-Marne (77)*

Tél. 06 67 08 71 37

• *Antenne des Yvelines (78)*

Tél. 06 52 38 90 64

Mail : ccmm.yvelines78@gmail.com

• *Antenne de l'Essonne (91)*

Tél. 06 68 34 81 31

Mail : ccmm.essonne91@gmail.com

• *Antenne des Hauts-de-Seine (92)*

Tél. 06 52 55 43 20

Mail : ccmm.hautsdesemaine92@gmail.com

• *Antenne de la Seine-Saint-Denis (93)*

Tél. 06 95 33 56 30

Mail : ccmm.seinesaintdenis93@gmail.com

• *Antenne du Val-de-Marne (94)*

Tél. 06 52 38 90 64

Mail : ccmm.valdemarne94@gmail.com

• *Antenne du Val-d'Oise (95)*

Tél. 07 83 33 02 01

**CCMM MIDI-PYRÉNÉES**

**INFOS SECTES MIDI-PYRÉNÉES**

Présidente : Simone RISCH

7, rue de Turin – 31500 Toulouse

Tél. 05 61 61 02 97 – 06 51 57 28 66 (joignable en dehors des permanences) – Permanences et rendez-vous le lundi de 14h à 17h.

Mail : infosectes.midipy@free.fr

**CCMM NORMANDIE**

Permanence téléphonique : 01 44 64 02 40

Mail : france@ccmm.asso.fr

**NOUVELLE-AQUITAINE**

• **INFOS-SECTES AQUITAINE**

La Coloc' - 19 rue Père Louis de Jabrun – 33000 Bordeaux

Tél. 07 86 21 49 29

Permanence : le jeudi de 14h à 17h00

Mail : infosectesaquitaine@gmail.com

**OCCITANIE**

• **CCMM LANGUEDOC-ROUSSILLON**

Président : Francis AUZEVILLE

Tél. 07 69 29 89 53

Mail : francis.auzeville@orange.fr – Francis.auzeville66@gmail.com

**PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR / CORSE**

• **CCMM GRAND PACA**

Présidente : Raymonde WARTEL

Mail : ccmmgrandpaca@gmail.com – raymondewartel@orange.fr

Permanence téléphonique : 06 21 48 00 03

Tous les jours (sauf weekend) de 14h00 à 18h00.

**CARAÏBES**

• **CCMM GUADELOUPE**

Président : Frédéric BUDON

Rue Marcel Rambière – 97139 Les Abymes – Guadeloupe

Tél. 0 590 20 29 90

Mail : frederic.budon@wanadoo.fr

• **CCMM LA GUYANE**

Président : Albert LECANTE

Route de Montabo 24 Lotissement Abchée 97300 Cayenne – Guyane

Mail : albert.lecante1@orange.fr

*Correspondante :*

Roseman SABINE

Mail : r.robinot@wanadoo.fr

• **CCMM LA RÉUNION**

Président : Bruno RAFFI

40 rue Archambaud – 97410 Saint-Pierre – Ile de la Réunion

Tél. 02 62 68 18 63 – Fax. 262 692 25 58 83

Mail : raffi.avocat@gmail.com

*Correspondante :*

Janine MALATRE

Tél. 02 62 33 81 18

Mail : janmal@wanadoo.fr

**CCMM BELGIQUE – BRUXELLES**

Tél. 06 16 10 41 93